

MATHILDE PAK

Economiste dans la Division de l'analyse des politiques structurelles du Département des affaires économiques à l'OCDE

Bonjour à toutes et à tous. Tout d'abord, je voudrais remercier la WPC de m'avoir invitée à un événement aussi prestigieux. Je tiens également à remercier toutes les personnes présentes en ce dimanche matin, malgré l'heure matinale de cette session. Je m'appelle Mathilde Pak, je suis économiste à l'OCDE. Je travaille à la Division de l'analyse des politiques structurelles du Département des affaires économiques. Je suis très heureuse aujourd'hui de partager avec vous quelques réflexions sur la manière dont la transformation numérique refaçonne l'emploi, et je m'appuierai pour cela sur un article que j'ai rédigé avec des collègues à propos des plateformes de la « *gig economy* ». Je n'ai malheureusement pas pu assister à la session de vendredi sur la préparation des enfants et des jeunes à l'emploi au 21^e siècle. J'espère pouvoir compléter cette session en apportant de l'optimisme à la jeune – et à la moins jeune – génération quant à l'avenir de l'emploi.

Mesdames et Messieurs, n'avez-vous jamais rêvé d'un monde où vous seriez mis en relation avec l'employeur parfait, pour un poste qui répondrait parfaitement à vos critères tout en mettant en valeur vos compétences ? Depuis que je travaille sur les plateformes de la « *gig economy* », que l'on peut traduire littéralement par « économie des petits boulots », je ne peux m'empêcher de croire que ce rêve pourrait un jour devenir réalité. Toutefois, une question se pose : ces plateformes sont-elles un premier pas vers un nouveau modèle économique plus performant (et donc une aubaine) ou seront-elles au contraire un fléau pour les travailleurs, qui devront se contenter de quelques miettes ?

Pour tenter de répondre à cette question, je vous propose d'analyser les répercussions macroéconomiques de ces plateformes à partir de certaines caractéristiques clés de leur modèle économique et de leurs défauts. Permettez-moi tout d'abord de vous présenter rapidement ces plateformes.

Les plateformes de la « *gig economy* » exploitent les technologies numériques pour mettre en relation travailleurs et clients, sur un modèle d'emploi « à la tâche » (« *gig* », en anglais). On y trouve une grande diversité de tâches et de services, offrant autant d'opportunités de travail aux indépendants, de sous-traitance aux entreprises et de satisfaction aux clients. Il peut s'agir de missions physiques et locales (Uber, Handy) ou de services en ligne de portée mondiale, de tâches courantes ne demandant aucune qualification particulière (telles que l'ajout de mots clés à des images pour le Turc mécanique d'Amazon) ou au contraire de missions hautement qualifiées pour lesquelles un diplôme professionnel est requis (telles que la conception d'un site Web ou des services de conseil via Upwork). Précisons ici que les plateformes de la « *gig economy* » sont des intermédiaires du marché de l'emploi, ce qui exclut les plateformes numériques qui proposent d'autres services (d'hébergement, par exemple) et les sites d'échange ou de vente en ligne.

Penchons-nous maintenant sur les répercussions des plateformes de la « *gig economy* » sur certaines variables macroéconomiques. Je ne vous ennuierez pas avec les détails techniques, nous sommes dimanche matin et il est bien trop tôt pour cela. Sachez toutefois que nous avons développé un modèle théorique stylisé, dont nous avons testé certaines conclusions de manière empirique. La diapositive simplifiée que vous voyez ici s'appuie sur ce travail.

Afin de comprendre les potentielles répercussions économiques des plateformes de la « *gig economy* », nous devons prendre en compte deux caractéristiques clés de ce modèle économique.

La première réside dans les mécanismes de confiance développés par ces plateformes, tels que le processus sélectif des entrées et sorties sur la plateforme, l'évaluation de la réputation, le support et l'assurance client, ou encore l'intermédiation en services de paiement. En proposant une alternative aux qualifications officielles de qualité des prestataires, ces mécanismes de confiance réduisent les obstacles à l'emploi, ce qui génère de nouvelles opportunités professionnelles pour les chômeurs et les personnes peu intégrées au marché du travail, avec à la clé, une hausse de l'emploi total.

La seconde caractéristique clé de ces plateformes est leur capacité à adapter rapidement l'offre de main-d'œuvre aux fluctuations de la demande en s'appuyant sur des algorithmes numériques de mise en correspondance (« *matching* »), un réseau de travailleurs indépendants et une politique de majoration tarifaire dynamique (ou « *surge pricing* »). Cette approche garantit un matching plus efficace et donc une hausse de la productivité. Toutefois, comme nous l'avons mentionné plus tôt, ces plateformes tendent à augmenter l'emploi, ce qui entraîne une baisse de la productivité. Le bilan final en termes de productivité est donc ambigu.

À ce jour, les plateformes de la « *gig economy* » semblent plutôt intéressantes du point de vue de l'innovation. Mais comme toute innovation, elles ne sont pas encore parfaites et présentent des défauts qui doivent être corrigés pour que nous puissions tirer pleinement parti de leur capacité à augmenter la productivité et l'emploi. Le premier défi à relever pour les décideurs est donc d'adapter la réglementation actuelle.

Les plateformes de la « *gig economy* » ont réduit la prévalence des défaillances du marché des services, suggérant qu'une partie de la réglementation actuelle des marchés de produits (telles que l'autorisation d'exercice) est devenue obsolète. Par ailleurs, il est nécessaire de promouvoir l'égalité des chances en appliquant la réglementation à tous les prestataires de manière équitable et en harmonisant les cotisations sociales et la taxe sur la valeur ajoutée pour tous. Nous ne voulons pas voir les plateformes de la « *gig economy* » réussir grâce à l'exploitation de vides réglementaires et juridiques, et non grâce à leur technologie innovante. L'utilisation de sandbox réglementaires pourrait ici être envisagée.

Une forte concurrence sur les marchés des produits limiterait le risque de voir émerger des acteurs dominants. Pour cela, il serait utile de favoriser la mobilité entre les plateformes en limitant les clauses abusives qui empêchent de s'inscrire sur plusieurs plateformes, et en offrant la possibilité de transférer son score de réputation d'une plateforme à une autre. Par ailleurs, la quantité et le type des données recueillies par les plateformes alimentent actuellement l'algorithme de matching, ce qui peut constituer un obstacle à l'inscription de potentiels utilisateurs.

Une forte concurrence sur les marchés des produits limiterait également le risque de voir émerger des acteurs dominants sur le marché du travail, mais l'amélioration des conditions de travail des travailleurs inscrits sur ces plateformes nécessitera en outre d'adapter la réglementation du marché du travail, les règles de la négociation collective, la protection sociale et la formation.

Les décideurs doivent donc aussi relever le défi de corriger ces défauts suffisamment vite pour tenir le rythme soutenu de l'évolution des plateformes.

Pour conclure, je ne peux dire de quoi demain sera fait. Nous ne parlerons peut-être plus de « poste rêvé » ni d'« emplois du 21^e siècle », mais de « tâches/missions de rêve » que nous trouverons grâce à de puissants algorithmes de *matching*. Peut-être qu'en confiant certaines tâches de routine à des machines ou à des travailleurs indépendants inscrits sur ces plateformes, nous aurons l'esprit plus libre pour inventer de nouvelles tâches qui n'existent pas encore et qui requièrent l'intelligence ou l'empathie humaine.